

Votre ISF donne la vie



■ Il y a plus de 15 siècles, le Talmud disait déjà qu'il vaut mieux donner son argent à la Tsedaka qu'au fisc ! « Rava dit aux gens de Me'houza : « Incitez-vous les uns les autres à pratiquer la charité afin d'être en paix avec le royaume ». Ce que nos Sages commentent ainsi : « Celui qui ne pratique pas la charité volontairement s'y verra contraint sous forme d'impôts et de taxes obligatoires »

(Baba Batra 9a, traduction Rav Dov Lumbroso-Roth)



## LE MOT DU PRESIDENT

Eric de Rothschild



Une opinion du Talmud affirme que la mitsva de Tsedaka équivaut à l'ensemble de toutes les autres mitsvoth. On le comprend : la Tsedaka donne la vie.

C'est pourquoi, la tradition juive de la solidarité est bien ancrée dans notre communauté et ceci à travers le monde et à travers le temps. Et heureusement que cette tradition se perpétue car comment nos communautés bouleversées, martyrisées auraient-elles survécu si cette solidarité n'avait pas existé !

Aujourd'hui, bien des personnes de la communauté se sentent menacées et souffrent de manques criants, que ce soit de logement, de nourriture, de soins pour des maladies physiques ou psychiques. Le Casip-Cojasor s'occupe au quotidien de ces personnes. Il est sur le terrain, il est opérationnel, efficace, « éthique »\*. Il sait changer, s'adapter aux nouveaux besoins sociaux.

Je fais appel régulièrement, avec constance à votre générosité. En effet, chaque année, à la misère qui perdure dans certaines couches de la

société, s'ajoutent des problèmes nouveaux. La prospérité passée a certes permis l'amélioration des conditions de vie d'une partie de la société, mais ceux qui restent sur le bord du chemin ont aujourd'hui encore des besoins sociaux de plus en plus compliqués à satisfaire.

Faisons que le Casip-Cojasor puisse, année après année, remplir son rôle si indispensable et que vous me permettiez, année après année, de vous le rappeler !

Avec toute mon amitié,

*Eric de Rothschild*

\* Je vous recommande l'enregistrement du colloque « Action sociale et médico-sociale : mettre l'éthique en pratique », réalisé par la Fondation Casip-Cojasor au CNAM, que vous pouvez regarder sur le lien :

- <http://www.casip-cojasor.fr/evenements-colloques-casip.html>

## ■ La Tsedaka donne vie à un univers entier

Le Talmud (Baba Batra 11a) raconte : Benjamin Hatsadik (le Juste) était responsable d'une caisse de Tsedaka. Alors que la famine régnait, une femme se présenta, demandant de quoi se nourrir, sinon elle et ses 7 enfants mourraient.

La caisse étant vide, Benjamin Hatsadik lui donna de sa propre poche. Par la suite, il tomba malade et fut sur le point de mourir. Un ange intervint auprès de Dieu : « Maître du monde ! Tu as dit de celui qui sauvait une vie humaine qu'il avait sauvé un univers entier. Benjamin Hatsadik a prolongé la vie de huit personnes ! Ne mérite-t-il pas la vie ? » Benjamin Hatsadik vécut 22 ans de plus.



## Ne renoncez pas aux réductions d'impôts que l'État vous accorde !

Pour une Tsedaka qui bénéficie directement aux personnes en difficulté,

Pour une action sociale efficace de terrain, en France, à côté de chez vous,

Pour une solidarité agissante envers 20 000 personnes parmi les plus pauvres.

## DONNEZ GÉNÉREUSEMENT AU CASIP-COJASOR !

## Si vous êtes soumis à l'impôt sur le revenu

Les dons des particuliers au Casip-Cojasor bénéficient des réductions d'impôt maximum :

- 1) 75 % jusqu'à 531 €
  - 2) 66 % au-delà, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables
- Les entreprises peuvent déduire annuellement 60 % de leurs dons jusqu'à 0,5 % de leur chiffre d'affaires HT. Lorsque les dons excèdent la limite de 20 % pour les particuliers ou de 0,5 % pour les entreprises, l'excédent peut être reporté sur les cinq années suivantes.

IMPÔT SUR LE REVENU		
Votre don	Votre réduction d'impôt	Votre participation réelle
100 €	75 €	25 €
200 €	150 €	50 €
400 €	300 €	100 €
531 €	398 €	132 €
1000 €	708 €	292 €
2000 €	1368 €	632 €

## POUR NE PLUS PAYER D'ISF VOS DONN À LA FONDATION CASIP-COJASOR EN 2017 VOUS PROCURENT TOUJOURS LES RÉDUCTIONS MAXIMALES D'IMPÔTS

Votre patrimoine	Votre don à la Fondation Casip-Cojasor	Votre impôt ISF
1 500 000 €	5 200 €	<b>0€</b>
2 000 000 €	9 867 €	
3 000 000 €	20 920 €	
4 000 000 €	34 253 €	
5 000 000 €	47 587 €	
6 145 000 €	66 667 €	

Votre situation	Vos réductions fiscales	Quand ?	Comment ?	Derniers délais
Redevable de l'ISF Patrimoine supérieur à 1 300 000 € et inférieur à 2 570 000 €	75% de votre don	Dons à la Fondation Casip-Cojasor, avant la déclaration d'impôt 2017 sur le revenu 2016	Les dons se déduisent sur votre déclaration sur le revenu 2016 (n° 2042)	- Départements 01 à 19 : le mardi 23 mai à minuit ; - Départements 20 à 49 : le mardi 30 mai à minuit ; - Départements 50 à 974/976 : le mardi 6 juin à minuit ; - Déclaration de revenus papier : jusqu'au 17 mai, minuit,
Redevable de l'ISF Patrimoine supérieur à 2 570 000 €	75% de votre don, dans la limite de 50 000 €	Dons à la Fondation Casip-Cojasor, avant le 15 juin 2017	Déclaration spécifique (n° 2725)	

Pour bénéficier de la réduction maximale de 50 000 € sur l'ISF, il faut verser 66 667 € à la Fondation Casip-Cojasor. Il ne faut pas panacher avec l'autre dispositif de réduction de l'ISF, celui des investissements dans les PME, car sinon l'avantage global est limité à 45 000 €. La réduction à l'impôt sur le revenu peut se cumuler à celle de l'ISF. Par exemple : vous versez 100 000 € à la Fondation Casip-Cojasor. Vous déduisez 50 000 € de votre ISF sur 66 667 €. Le montant restant soit 33 333 € vous permettra de bénéficier de la réduction de l'impôt sur le revenu pour un montant de 22 047 €. Au total, votre don de 100 000 € aura généré 72 047 € de réductions d'impôts (soit 72 % de votre don !).

## PAYEZ MOINS D'IMPÔTS OU PLUS DU TOUT EN VERSANT VOTRE DON

- Par internet : [www.casip.fr](http://www.casip.fr), site sécurisé (Caisse d'épargne)
  - Vous recevez votre reçu cerfa par e-mail en retour en quelques minutes
  - Toutes cartes de crédit (débit différé pour ceux que cela concerne)
- PayPal**
- Par chèque adressé : 8, rue de Pali-Kao 75020 Paris (reçu par poste ; par e-mail sur demande)
  - En apportant votre chèque ou votre carte de crédit, durant nos heures de bureau de 9h à 18h (vendredi 14h)

RESSOURCES 2017 : 48 428 K€\*

EMPLOIS 2017 : 48 426 K€\*

Libéralités dons et legs  
5 598 K€  
(12%)

Établissements : participation des résidents payants  
10 100 K€  
(22%)

Établissements sous tutelle : aide sociale  
16 379 K€  
(40%)

Autres ressources des établissements  
304 K€  
(1%)

Subventions publiques (1)  
991 K€  
(2%)

Subventions privées (2)  
2 772 K€  
(6%)

Autres revenus de la Fondation  
4 071 K€  
(9%)

Centre dentaire  
2 043 K€  
(4%)

Stagiaire et vie juive  
4 649 K€  
(10%)

Action sociale (Service social, Sepha, Rescapés de la Shoah, vestiaire, BDC/OVED)  
9 041 K€  
(19%)

Établissements sociaux (hôpital social, halte-garderie, tutelles)  
1835 K€  
(4%)

Établissements sociaux (logement)  
21 997 K€  
(47%)

Établissements handicapés  
6 867 K€  
(15%)

Centre dentaire Kater  
2 152 K€  
(5%)

\*Budget prévisionnel



### Karène Fredj, Directrice Générale



#### Une action sociale qui sauve...

**C**e qu'on appelle « action sociale » est si vaste que beaucoup de donateurs ont de la peine à imaginer précisément ce que cela recouvre. Un peu d'argent donné à un quémandeur ? un geste de solidarité pour témoigner de son attention aux plus démunis ? une participation symbolique ou importante à une institution sociale ? un peu de réconfort à des personnes âgées ou en situation de handicap ?

Tout cela en fait certes partie, mais, comme en médecine, il y a des gestes qui réconfortent et d'autres qui sauvent. De même que le médecin prescrira de l'aspirine pour soulager

les maux de tête, le travailleur social soutiendra la mère de famille débordée par ses obligations et lui suggérera des solutions pratiques, lui redonnant courage.

Mais il y a des situations plus dramatiques, nécessitant une action d'urgence. L'aspirine n'est pas toujours suffisante, il faut parfois agir vite et efficacement, opérer et soigner en profondeur.

L'action sociale, c'est aussi aider des personnes déprimées en risque de suicide, ce qu'il faut diagnostiquer avec précision pour apporter les soins nécessaires.

C'est aussi aider des personnes âgées, isolées et malades, qui renoncent à la vie, faute d'une personne qui les prenne en charge.

C'est aussi aider un enfant souffrant d'une pathologie à haut risque et dont la famille ne

sait comment faire face. C'est aussi aider un malade, un cancéreux qui recherche le soutien de leur communauté.

C'est aussi aider des femmes, des enfants victimes de violences familiales. L'on ne sait pas assez qu'en France, tous les trois jours, une femme meurt sous les coups de son mari.

Ce ne sont que quelques exemples d'une action sociale qui redonne la vie – ou qui empêche la mort ! Cette lourde responsabilité repose sur la Fondation Casip-Cojasor, sur ses travailleurs sociaux, ses psychologues, ses soignants, son personnel d'accompagnement dans les établissements d'accueil.

Alors au-delà de la solidarité, du sentiment d'apporter un peu de réconfort, ayez conscience que votre générosité contribue à sauver des vies. ●

### Le Bureau du Chabbath s'appelle dorénavant OVED

Créé en 1962 par des bénévoles, pris en gestion par la Casip en 1982, le Bureau du Chabbath avait pour principale vocation la défense du Chabbath, dans un monde professionnel de plein emploi où la spécificité juive n'était pas toujours bien accueillie. Aujourd'hui, 55 ans plus tard, face au chômage, à la nécessité d'une plus grande technicité, le Bureau du Chabbath a subi une mutation qui se traduit dans les faits et s'exprime dans ce changement de nom, Oved (« travailleur » en hébreu). L'objectif de mise en relations de demandeurs d'emploi et d'employeurs, dans le respect des traditions juives, se poursuivra, soutenu par des méthodes de gestion et d'accompagnement modernes et qui ont fait la preuve de leur efficacité. ●

### Seuls vos dons permettent d'aider les plus pauvres !

L'action sociale (nourrir, habiller, aides financières, en particulier pour les fêtes juives, etc.) de la Fondation CASIP-COJASOR à l'égard des plus démunis de notre communauté est financée quasi-uniquement par vos dons (95 %) et les ressources propres de la Fondation.

L'aide apportée aux rescapés de la Shoah est financée en partie par des subventions de la Fondation pour la mémoire de la Shoah et de la Claims Conference. Les subventions publiques représentent environ 3 % du budget global.

Nous remercions nos financeurs.

La Fondation CASIP-COJASOR ne bénéficie pas ou peu de subventions des institutions communautaires centrales. ●

### Vos dons nous ont permis de...

- établir **12 300** relations téléphoniques avec des usagers
- accueillir **20 000** personnes par nos **10** services sociaux
- accueillir **6 000** patients au Centre dentaire Keter
- gérer **13** établissements pour personnes âgées, handicapées...
- accompagner **1 377** demandeurs d'emploi
- constituer **2 400** dossiers d'indemnisations pour les rescapés de la Shoah
- accueillir **8 300** participants aux activités pour les retraités
- soutenir **2 400** personnes âgées
- attribuer **3 350 000 €** d'aides financières
- gérer **330** tutelles de majeurs protégés
- aider **6 087** familles
- loger **696** résidents dans nos établissements
- livrer **33 000** repas à domicile
- vêtir **3 000** personnes
- donner accès à une mutuelle santé à **1 300** personnes
- aider **2 000** familles pour les fêtes juives et familiales



## Gabriel Vadnai, Délégué général aux donations et aux legs



### « La Tsedaka sauve de la mort »

Ce précepte se trouve deux fois dans le livre des Proverbes (Michlé, 10/2 et 11/14). En effet, la Tsedaka sauve à la fois le bénéficiaire et le donateur. L'homme pauvre, on le comprend facilement : il est en danger dans sa santé, dans son existence quotidienne et la Tsedaka lui permet de survivre.

Et le donateur ? En dehors d'une protection physique et de l'allongement de sa vie, promis par le Talmud, il est préservé de la mort sur deux plans : sa vie spiri-

tuelle en ce monde et le souvenir de son existence après son départ de ce monde.

Partager ses biens, c'est s'ouvrir à autrui, s'épanouir, trouver une plénitude dans l'usage de ses biens. Conserver ses biens égoïstement, c'est se fermer au monde, mourir pour les autres. L'homme généreux est satisfait de son existence et vit pleinement.

A cela s'ajoute que sa bonté marquera ceux qui l'ont connu. « Le juste après sa mort est appelé vivant », dit le Talmud. Ses bienfaits lui survivront et la mémoire de ses actions généreuses sera évoquée par sa famille, ses enfants, voire les générations futures.

La Fondation Casip-Cojasor est l'illustration de ces enseignements. Il y a

ceux qui, de leur vivant, trouvent de la joie à adoucir le sort des plus malheureux. Donner leur fait autant de bien qu'aux bénéficiaires. Et il y a ceux qui, par donation ou testament, ont inscrit leur nom en lettres quasi-indélébiles dans l'histoire de la communauté juive. Qui n'a pas entendu parler de Moïse Léon, de Samuel Amaraggi, de James de Rothschild (et de bien d'autres membres de sa famille), des familles Worms, Halphen... La liste des bienfaiteurs est longue. Même après leur mort, ils sont vivants dans nos mémoires, sur le fronton de nos établissements et dans le cœur de ceux qui ont bénéficié ou bénéficient de leur générosité. ❀

## Franc succès du colloque : « Action sociale et médico-sociale : mettre l'éthique en pratique »



Organisé en partenariat avec le CNAM et l'Université Paris V par la Fondation Casip-Cojasor, le colloque a réuni, au Cnam, le 12 janvier 2017, une assemblée nombreuse, composée de professionnels du monde social et médico-social, autour de spécialistes parmi les plus connus et les plus compétents. Comment concilier ses propres valeurs personnelles et les « bonnes pratiques professionnelles » ? Pour en débattre : Michel Thierry, vice-président du Conseil supérieur du travail social, Claude Birman, philosophe, Dominique Greiner, prêtre, rédacteur en chef du journal *La Croix*, le Grand-Rabbin Gilles Bernheim, Jean-Claude Ameisen, ancien président du Conseil consultatif national d'éthique, Emmanuel Hirsch, professeur d'éthique médicale et plusieurs autres praticiens. Pour le bien des personnes, les professionnels doivent parfois transgresser les règles et les normes établies. Reprenant les propos d'Emmanuel Lévinas, Eric Fiat, professeur de philosophie, a souligné que le rôle des travailleurs sociaux est de faire face à la souffrance d'autrui tout en veillant à sa dignité. ❀

les crédits-photos : Copyright :  
Nathan Bakalasz, Jean-Marc Lebaz, Erez Lichtfeld,  
Brigitte Smadja, Charly Chicheportiche  
Personnel de la Fondation.

## Bénévoles



La résidence Amaraggi a mis en place un cercle d'échange linguistique en Yiddish pour les résidents yiddishisants. Les rencontres ont lieu une fois par mois dans une atmosphère joyeuse et chaleureuse. Madeleine, une résidente, a remercié : « J'étais couchée vous m'avez redonné la santé ».

Notre photo : Le groupe des bénévoles yiddish chante pour le plus grand bonheur des résidents de l'EHPAD Amaraggi. On frappe des mains, on se souvient de paroles enfouies dans la mémoire, on reprend en cœur, on écoute avec nostalgie « Belz maïn Shtetele Belz », « Baï mir bist tou shaïn ».

Le yiddish de leur passé leur offre un pont vers le futur... ❀

## Paroles de bénévole

« Depuis quelque temps, je vais de temps en temps chez Rosette. Elle est âgée et vit seule. Je n'y vais pas pour l'assister ou lui faire son ménage, non... je vais lui « rendre visite ».

Durant une heure, nous bavardons, nous évoquons les petites choses de la vie, Rosette s'anime, sourit, se confie.

Aujourd'hui, quatrième jour de Hanoucca, j'y suis allée pour lui remettre de petites douceurs offertes par le Casip-Cojasor et allumer les bougies avec elle. Elle s'en est réjouie, car elle ne peut plus le faire seule. J'ai lu les bénédictions, elle les a récitées par cœur. Devant la leur des bougies, son visage s'est illuminé de plaisir. Je crois n'avoir jamais ressenti autant d'émotion à l'allumage d'une hanoukia ! ❀

## Solidarité intergénérationnelle

Résident à la maison Claude Kelman à Créteil, Maurice Rosenberg a fêté ses 98 ans. Grâce à l'appel du réseau Entraide EEIF, Maurice a eu la surprise et la joie de recevoir des centaines de cartes postales du monde entier. Il a été particulièrement touché par une carte d'une petite fille de 8 ans, malade, qui lui a écrit de son lit d'hôpital. Bravo aux EIF qui ont donné courage et espoir dans l'avenir à notre résident ! ❀



## Notre lutte contre la discrimination



L'exposition « Autres regards » organisée par le Foyer Michel Cahen, résidence pour personnes en situation de handicap, poursuit son tour de France. Après de nombreuses salles d'exposition et de mairies, elle a été accueillie par le lycée Paul Valéry dans le 12e arrondissement. La directrice du Foyer, Corinne Benzekri : « Notre vœu le plus cher se réalise : continuer à diffuser notre message universel à travers la France, sur toutes sortes de sites, d'institutions, afin de briser les barrières, et de lutter contre les discriminations dont les personnes en situation de handicap sont parfois victimes. (l'exposition sera présentée à partir du 2 mai à la mairie de Mulhouse et du 21 juin au 13 juillet à la Mairie du 9e arrondissement)

Sur notre photo, l'artiste, Steve Haddad, éducateur au FMC, entouré des résidents ayant participé à cette exposition. ❀